FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

Identification du produit: SEI071

Nom du Produit: PLUG N DIKE

Date de Révision: mars 05, 2019 **Date d'Impression:** mars 14, 2019

Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.

Nom du fournisseur: SCN INDUSTRIAL

Addresse: 22555 Trans-Canada Hwy St Anne-de-Bellevue, QC, CA, H9X 3L7

Numéro d'urgence: +1 613-992-4624

Numéro de téléphone: +1 800-661-2400

Fax:

Utilisations recommandées: Colmatage temporaire d'urgence des fuites de réservoirs et de réservoirs de carburant pour enrayer les fuites.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Dangers non classifiés par ailleurs (physique et santé)

Aucun.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0001302-78-9	Bentonite	30.0% - 60.0%
0007732-18-5	Eau	30.0% - 60.0%
0000057-55-6	Glycol de propylène	Trace

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Contact cutané

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de difficulté respiratoire, le personnel formé doit administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non affecté ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Voie orale

Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Inhalation

Rincer la bouche. En cas de malaise ou de doute : Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune donnée disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement special

Aucune donnée disponible.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Incendie mineur: Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone ou mousse antialcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Faire attention lors de l'application du dioxyde de carbone dans des espaces clos.

Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard or mousse antialcool.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Un incendie produira des gaz irritants. Les contenants peuvent exploser en cas d'incendie.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la reglementation officielle.

Incendie majeur: endiguer les eaux d'extinction d'incendie en vue d'une élimination ultérieure; ne pas disperser le matériel

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive. Les vêtements de protection classiques des pompiers offrent une protection limitée en cas d'incendie UNIQUEMENT : ils sont inefficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Aérer les espaces fermés avant d'y pénétrer. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique et un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé et l'eau provenant du nettoyage/de la lutte contre l'incendie d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ramassez le matériel et jetez-le dans un site d'enfouissement municipal. Évitez d'ajouter de l'eau car le produit peut être glissant lorsqu'il est mouillé. Aérer et laver la zone après le nettoyage.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisation.

Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger.

Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Ne pas réutiliser le contenant une fois vide.

Des douches et stations oculaires doivent être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé.

Vérifiez la durée de conservation tous les six mois après un an.

Exigences de ventilation

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de controller les émissions à la source. Signaler immédiatement les défaillances du système d'aération.

Exigences de stockage

Conserver le prémélange ordinaire au-dessus de la congélation. Le prémélange avec antigel diminue à environ 0 ° F. Prévoir un confinement secondaire pour les matières toxiques. Protéger les contenants de l'humidité et contre les chocs ou contre tout autre dommage physique lors de l'entreposage, du transfert ou de l'utilisation. Veiller à l'étanchéité correcte des contenants en cas d'absence d'utilisation. Garder un minimum de matériel dans les zones de travail. Les procédures doivent être réalisées dans une hotte, une boîte à gants ou tout autre dispositif de confinement adapté. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection avec des écrans latéraux.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. Demandez toujours conseil à votre fournisseur de gants. Il est conseillé de porter un tablier et des bottillons de protection imperméables aux produits chimiques (par ex., en néoprène ou en caoutchouc nitrile). Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Non requis sous forme de pâte. Si le produit sèche et s'émiette, utilisez un masque antipoussière approuvé par NIOSH / MSHA.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Non applicable sous forme de pâte.

Nom de la composante chimique	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH Notations	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	OSHA TWA (mg/m3)
Glycol de propylène								

Nom de la composante chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)	CAN_ONtmg	CAN_ONtppm
Glycol de propylène							155 (V), 10 (H) (b)	50 (V)

Nom de la composante chimique	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm
Glycol de propylène		

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	1.40
Densité	Aucunes données disponibles.
% COV	Aucunes données disponibles.
Densité COV	Aucunes données disponibles.

Apparence	Pâte grise
Seuil de l'odeur	Aucunes données disponibles.
Description de l'odeur	Aucunes données disponibles.
pH	Aucunes données disponibles.
Solubilité dans l'eau	Aucunes données disponibles.
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	Aucunes données disponibles.
Point d'éclair	Aucunes données disponibles.
Viscosité	Aucunes données disponibles.
Niveau Inférieur d'explosion	Aucunes données disponibles.
Niveau Supérieur d'explosion	Aucunes données disponibles.
La Pression de Vapeur	Aucunes données disponibles.
La Densité de Vapeur	Aucunes données disponibles.
Point de Congélation	0 °F
Point de Fusion	Aucunes données disponibles.
Point d'ébullition bas	Aucunes données disponibles.
Point d'ébullition élevé	Aucunes données disponibles.
Température d'auto-inflammation	Aucunes données disponibles.
Point de décomposition	Aucunes données disponibles.
Taux d'évaporation	Aucunes données disponibles.
Coefficient eau / huile	

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable

Conditions à éviter

Aucun.

Risque de réactions/polymérization dangereuses

Ne se produira pas.

Matériaux incompatibles

Non recommandé pour une utilisation avec des acides forts (acide fluorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

0005131-66-8 Glycol de propylène

Peut irriter les yeux. Peut causer une lésion cornéenne légère et réversible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

0005131-66-8 Glycol de propylène

Peut irriter la peau.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

0005131-66-8 Glycol de propylène

Les effets indésirables observés.dans des études sur les animaux.incluent des modifications hépatiques adaptatives et une dépression réversible du SNC.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Aucune donnée disponible.

Persistance et degradation

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locales pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provincials et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations IMDG

Numéro ONU: Non réglementé

Nom d'expédition: Sans objet

Classe de danger: Sans objet

Groupe d'emballage: Sans objet

Polluant Marin: Aucunes données disponibles.

Note / Disposition special: Aucunes données disponibles.

Informations IATA

Numéro ONU: Non réglementé

Classe de danger: Sans objet

Groupe d'emballage: Sans objet

Nom d'expédition: Sans objet

Note / Disposition special: Aucunes données disponibles.

Informations U.S. DOT/ Canada TDG

Numéro ONU: Non réglementé

Nom d'expédition: Sans objet

Classe de danger: Sans objet

Groupe d'emballage: Sans objet

Substance dangereuse: Aucunes données disponibles.

Polluant Marin: Aucunes données disponibles.

Note / Disposition special: Aucunes données disponibles.

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation sur la sécurité, la santé et l'environnement

Les réglementations suivantes ont été considérées lors de l'évaluation de ce produit: SARA 312, SARA 313, SARA 313 PBT, TSCA, DSL (LIS), NDSL (LES), NPRI (INRP).

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
Aucune numéro CAS applicable	Aucune substance chimique applicable	-	-

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiènistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANsppm - Limite Canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

NOTE: Le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité Original ne mention aucune gamme divulgué pour les composants chimiques en Section 3. l'Utilisation de compositions chimiques similaires, nous avons appliqué le RPD Prescrites de Concentration pour chaque Composant chimique dans le produit.

Version 1.0:

Date de Révision: mars 05, 2019

Première édition

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.